

Réf: Dossier N° 072415

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BOULANGERIE DE L'ANTENNE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 1867, Ilot 217

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOULANGERIE DE L'ANTENNE »

Objet : Boulangerie.

Et pour la réalisation l'objet social:

-l'acquisition, la location la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toute sommes auprès de de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être crée

-et généralement, toute opérations financières , commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 1867, Ilot 217

Dirigeant(s) : M OUATTARA BEMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02738 du 31/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14031/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

